



**Parents
partenaires
en éducation**



**Outiller
Éclairer
Accompagner**
› vers la réconciliation



CERCLE D'ÉCHANGE DE PARENTS PARTENAIRES EN ÉDUCATION

Lignes directrices



1. Contexte de la mise en place d'un cercle d'échange

PPE est en mission pour outiller, éclairer et accompagner tous les parents francophones en Ontario afin d'optimiser leur parcours de premier éducateur. Étant le réseau de tous les parents, nous veillons à une inclusion optimale des parents au sein de notre réseau. Cependant, nous avons constaté que des efforts sont encore à faire quant à l'inclusion des parents issus des communautés Premières Nations, Métis et Inuit au sein du réseau. De ce fait, le développement d'une programmation culturellement adaptée faisant preuve de compétences culturelles s'avère être un incontournable au sein des programmes et services de PPE, ce qui permettra à PPE de contribuer à développer le sentiment d'appartenance des parents issus des communautés Premières Nations, Métis et Inuit envers le réseau PPE. Une façon d'y arriver pour PPE est la mise en place d'un cercle d'échange.

A. Définition du Cercle d'échange

Le Cercle d'échange est un espace structuré de rencontre et de dialogue réunissant majoritairement des membres de familles issues des communautés des Premières Nations, Métis et Inuit d'expression française. Il favorise l'écoute mutuelle, le partage d'expériences et de ressources, la transmission culturelle et le renforcement des liens communautaires. Il constitue aussi un lieu de réflexion collective permettant de générer des idées et des solutions pour améliorer les pratiques d'inclusion envers les personnes autochtones dans les milieux communautaires, éducatifs

B. But du cercle d'échange

Le Cercle d'échange a pour but de créer un espace sécuritaire et respectueux où les familles issues des communautés des Premières Nations, Métis et Inuit d'expression française, ainsi que toute personne engagée ou intéressée à faire évoluer les pratiques d'inclusion, peuvent se rencontrer, dialoguer et collaborer. Ce cadre favorise l'écoute mutuelle, le partage d'expériences et la co-crédation de solutions concrètes pour renforcer la place, la reconnaissance et la participation des personnes autochtones dans la vie communautaire, éducative et institutionnelle.

C. Mandat

Les membres du Cercle d'échange participent activement à un espace de dialogue et de collaboration visant à renforcer les capacités et le mieux être des familles autochtones d'expression française. Par leur présence, leur savoir et leur engagement, ils et elles contribuent à orienter les pratiques de PPE afin d'assurer la pertinence, la sécurité culturelle et l'inclusivité des initiatives proposées.

Le Cercle d'échange se veut un espace de rencontre, de dialogue et de valorisation des identités, où les expériences peuvent être partagées dans un climat de confiance et de respect mutuel. Il offre à PPE et à son conseil d'administration une meilleure compréhension des réalités, aspirations et défis vécus par les familles, afin de développer des stratégies, programmes et activités fondés sur le respect, l'authenticité, la réciprocité et l'innovation en matière d'inclusion.

2. Composition et fonctionnement du Cercle d'échange

Le Cercle d'échange sera composé de membres de familles (parents, grands-parents, tantes, oncles, etc.) qui s'identifient en tant que Premières Nations, Métis ou Inuit et ont la capacité de s'exprimer en français. Il pourra également accueillir toute personne francophone engagée dans la défense ou la promotion des causes et droits des PNMI.

Les rencontres seront facilitées par l'agente du renforcement des compétences culturelles autochtones, qui veillera au respect des protocoles, à l'inclusion de toutes les voix et à la qualité des échanges.

Fréquence des rencontres et engagement de la part des membres du comité:

- Les membres du Cercle d'échange se rencontrent quatre fois par année scolaire sur une plateforme virtuelle.
- Des échanges et consultations par courriel peuvent avoir lieu au besoin pour assurer une communication continue et efficace.

Il est à noter que le calendrier des rencontres est établi quelques mois à l'avance et partagé de manière accessible.

3. Les responsabilités de chaque membre

- Participer aux rencontres dans un esprit d'écoute, de respect et de collaboration;
- Prendre connaissance, au besoin, des documents transmis à l'avance pour favoriser des échanges éclairés;
- Contribuer à la création d'un espace sécurisant en partageant, s'ils le souhaitent, leurs expériences ou réflexions;
- Formuler des suggestions visant à renforcer l'inclusivité et la pertinence des initiatives offertes aux familles autochtones d'expression française;
- Être présent.e aux rencontres prévues, dans la mesure du possible, afin de soutenir la continuité et la richesse des échanges.

4. Processus de recrutement

- Toute personne intéressée à se joindre au Cercle d'échange doit remplir le [formulaire d'intérêt](#).
- L'agente communiquera avec toute personne intéressée pour discuter de leurs intérêts aux activités du Cercle d'échange;
- Le recrutement est continu; et,
- Pour toute question, communiquez avec Bryanna Bielek, agente du renforcement des compétences culturelles autochtones, par courriel à l'adresse suivante : bryanna@ppeontario.ca